



Des Fiches-Conseils sur l'Alimentation du Petit Enfant disponibles chez son médecin généraliste

Le SFAE accompagne les parents pour leur faciliter l'étape de la diversification alimentaire

Paris, le 25 avril 2013 : Le passage à la diversification alimentaire est une étape charnière au cours de laquelle les parents se posent de nombreuses questions et attendent de leur médecin des réponses et un accompagnement.

Selon une récente étude Opinion Way réalisée pour le SFAE (Secteur Français des Aliments de l'Enfance), 2/3 des médecins généralistes voient des tout-petits dans leur cabinet tous les jours et 97% conseillent souvent les mamans en termes d'alimentation infantile.

C'est pourquoi le SFAE a créé des « Fiches Conseils Diversification » que chaque parent pourra obtenir ou réclamer lors d'une consultation chez son médecin généraliste. Chaque fiche, personnalisée, permet la bonne mise en place de la diversification dès les 4/6 mois de l'enfant. Ces fiches reprennent les recommandations dispensées par les professionnels de la petite enfance.

Le médecin généraliste, une référence pour les mamans en France

La France, deuxième pays d'Europe en termes de natalité, compte pourtant 3 fois moins de pédiatres que la moyenne de l'UE : 1 pour 6 000 enfants. Les **médecins généralistes sont donc plus que jamais au cœur du suivi des tout-petits, notamment nutritionnel**, pour lesquels il peut apporter des conseils aux parents qui le demandent.

A chaque consultation, une fiche-conseils

Pratiques, les fiches-conseils sont personnalisées pour chaque famille en fonction de l'âge de l'enfant.

Sur la partie recto, chaque parent retrouvera les indications de quantité de lait, de viandes... à donner et les formes d'introduction des légumes et des fruits (cuits ou crus, moulinsés ou en morceaux...).

Sur la partie verso, les parents bénéficieront de conseils pratiques sur les grandes règles de la diversification alimentaire et des repères en fonction de l'âge de bébé.

Les données sont conservées par le médecin dans un espace sécurisé et lors de la prochaine consultation, les parents pourront avoir une nouvelle fiche en fonction des nouveaux besoins du tout-petit.

